

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

AMENDEMENT

N ° CF122

présenté par

Mme Louwagie, M. Nury, M. Jean-Pierre Vigier, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Neuder,
M. Viry, M. Minot, M. Gosselin, Mme Bonnard, Mme Anthoine, Mme Corneloup et M. Hetzel

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.